



# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

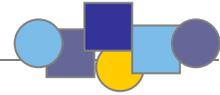
Bilan 2016-2017  
Plan d'action 2017-2018



## Table des matières

INTRODUCTION.....	5
INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	5
Notre mission.....	5
Notre vision .....	6
Nos valeurs.....	6
Notre clientèle.....	7
Nos partenaires .....	7
Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire.....	7
Notre effectif .....	7
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2017 ....	8
Représentativité des personnes handicapées.....	8
Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles.....	8
BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 .....	9
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires .....	9
Priorité 2 : Accessibilité de l'information et au site Internet.....	9
Priorité 3 : Gestion des ressources humaines.....	10
Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en services .....	10
Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés.....	10
PLAN D'ACTION 2017-2018.....	11
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires .....	11
Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet .....	11
Priorité 3 : Gestion des ressources humaines.....	12
Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service.....	13
Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés.....	14
RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION.....	15
APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION .....	15
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION.....	15
COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION .....	16





## INTRODUCTION

La Société est fière de présenter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées renouvelé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018, et ce, conformément l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., chapitre E-20.1). Ce plan d'action a pour principal objectif d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à notre Société ou qui font partie de notre personnel.

### **Article 61.1**

*« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adoptent, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement ».*

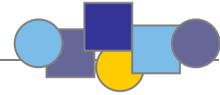
Le plan d'action d'Investissement Québec à l'égard des personnes handicapées 2017-2018 se décline en deux volets :

- Le premier volet dresse le bilan des mesures prises au cours de la dernière année visant à éliminer ou à prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées ou les employés qui utilisent les installations et les services de la Société et vise à identifier les obstacles à prioriser à la lumière des constats établis.
- Le deuxième volet traite des mesures retenues pour la nouvelle année qui débute en vue de faciliter l'intégration des personnes handicapées ou des employés au sein de l'organisation, notamment en ce qui a trait à la sécurité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et à la mise en place de mesures visant à sensibiliser l'ensemble de nos employés en vue de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans le milieu de travail.

## INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

### **Notre mission**

Société d'État, Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec, conformément à la politique économique du gouvernement. Elle vise à stimuler la croissance de l'investissement et à soutenir l'emploi dans toutes les régions du Québec.



Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à compléter l'offre de ses partenaires. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle assure la conduite de la prospection d'investissements étrangers et réalise des interventions stratégiques.

## **Notre vision**

Contribuer à une économie québécoise dynamique, innovante et ouverte sur le monde.

## **Nos valeurs**

### **Esprit d'équipe**

Nos employés sont animés par un esprit d'équipe qui suscite audace et collaboration. C'est ce qui conditionne nos relations internes et nos liens avec nos clients et nos partenaires, solidaires dans les succès comme dans les difficultés.

### **Capacité d'adaptation**

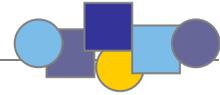
Dans un marché où l'offre des partenaires se transforme et les besoins des entreprises sont en mouvement, notre personnel est outillé pour s'adapter rapidement aux changements et accompagner efficacement les entrepreneurs dans la réussite de leurs projets.

### **Expérience client distinctive**

Tous nos efforts et nos expertises sont déployés pour que nos clients vivent une expérience positive et bénéfique à toutes les étapes de leur relation d'affaires avec nous.

### **Imputabilité**

Nous valorisons l'initiative, le leadership et l'autonomie de nos employés, mais aussi la responsabilité de chacun dans tous les processus associés à nos relations avec nos clients et partenaires.



## Notre clientèle

La Société a comme principal objectif de soutenir :

- Les entreprises à tous les stades de leur développement.
- Les entreprises de l'économie sociale ou des coopératives.
- Les sociétés étrangères qui ont investi ou qui pourraient investir au Québec.

## Nos partenaires

Nous travaillons avec tous les partenaires d'affaires en vue de réaliser notre mission :

- Institutions financières
- Ministères et organismes gouvernementaux
- Associations régionales et sectorielles
- Organismes de l'économie sociale et coopératives

## Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire

### IQ

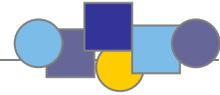
- Financement et investissement
- Capital de risque
- Immigrants investisseurs
- Gestion de filiales de la Société
- Ressources Québec

### Mandataire

- Démarchage et prospection des investissements étrangers
- Administration de diverses mesures fiscales
- Administration du fonds capital mines hydrocarbures (CMH)
- Administration des programmes du fonds du développement économique (FDE)

## Notre effectif

Au 31 mars 2017, Investissement Québec compte 464 employés réguliers répartis à travers nos 17 centres d'affaires situés au Québec et nos 12 centres d'affaires à l'étranger.



## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2017

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre d'employés
01 — Bas-Saint-Laurent	8
02 — Saguenay-Lac-Saint-Jean	7
03 — Capitale-Nationale	117
04 — Mauricie	3
05 — Estrie	5
06 — Montréal	258
07 — Outaouais	3
08 — Abitibi-Témiscamingue	1
09 — Côte-Nord	2
12 — Chaudière-Appalaches	4
13 — Laval	17
16 — Montérégie	23
17 — Centre-du-Québec	9
Hors Québec	7
<b>TOTAL</b>	<b>464</b>

### Représentativité des personnes handicapées

Parmi nos employés, nous comptons des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi. Par le biais du formulaire de déclaration volontaire, nous avons répertorié, au 31 mars 2017, 1,1 % de nos employés comme faisant partie des personnes handicapées.

### Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles

Investissement Québec adhère aux principes de diversité et d'égalité en emploi. Assujettie à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, elle a mis sur pied en 2006 un programme visant à augmenter la représentativité de certains groupes au sein de son personnel. Au fil des ans, diverses mesures ont été mises en œuvre afin de favoriser le recrutement et l'intégration de membres des groupes actuellement sous-représentés.



## BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017

### ***Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires***

Au cours de la dernière année, aucune demande d'adaptation de poste de travail n'a été effectuée. Par ailleurs, Investissement Québec est ouverte à donner suite à toute demande qui lui serait adressée.

Les immeubles dans lesquels les centres d'affaires d'Investissement Québec sont situés bénéficient, pour la très grande majorité d'entre eux, d'espaces de stationnement réservés, d'ascenseurs, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'une signalisation visuelle. Tous bénéficient d'un poste de réception pouvant accueillir les visiteurs. Ces éléments visent à faciliter l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées. Nous sensibilisons de manière continue les propriétaires des immeubles sur les problématiques d'accessibilité pour les personnes handicapées.

### ***Priorité 2 : Accessibilité de l'information et au site Internet***

Au cours de la dernière année, aucune plainte, demande d'adaptation ou toute autre demande de la part de la clientèle handicapée a été faite. Nous continuons à offrir une ligne téléphonique sans frais accessible n'importe où au Canada et aux États-Unis. Nous répondons aux demandes de renseignements formulées par courrier électronique dans un délai maximum de 24 heures. L'information accessible sur le site internet de la Société est complète et à jour.

Les personnes handicapées ont droit en tout temps aux mêmes accès, services et informations qui sont fournis aux clients. Malgré qu'aucune demande n'ait été formulée pour des documents dans des modes adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées, nous sommes ouverts à donner suite à toute demande qui nous serait adressée.

Nous nous assurons continuellement que notre site Internet est conforme aux standards d'accessibilité du gouvernement du Québec en ce qui a trait aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou auditif.

Un souci constant est apporté à nos pratiques en matière d'accessibilité de l'information afin d'adapter les services destinés aux membres du public en fonction de leurs caractéristiques et de leurs besoins. Le plan d'action 2016-2017 est accessible en tout temps aux employés et au grand public sur notre site Internet et nous sensibilisons les employés aux façons d'agir contre les préjugés et la discrimination envers les personnes handicapées par le biais de notre site intranet.



### **Priorité 3 : Gestion des ressources humaines**

Des efforts continus sont faits pour attirer dans notre effectif des personnes handicapées. Investissement Québec souscrit aux principes d'égalité en emploi et en a fait mention dans tous ses affichages de postes, tant à l'interne qu'à l'externe. La Direction principale des services-conseils en développement organisationnel sensibilise les gestionnaires sur les enjeux d'intégration des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi lors de la mise en place d'un processus de dotation. Plus spécifiquement, elle intervient auprès des gestionnaires lors du processus de sélection des candidatures en priorisant celles faisant partie de l'un des cinq groupes visés par le programme d'accès à l'égalité en emploi dans la mesure où elles répondent aux exigences du poste à combler.

Nous n'avons pas été en mesure de cibler les organismes favorisant l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail lors des affichages de postes et de procéder aux affichages sur leurs sites.

Aucune demande d'adaptation des moyens d'évaluations pour tenir compte des limitations fonctionnelles des personnes handicapées n'a été faite dans le cadre d'un processus de dotation, mais nous sommes ouverts à donner suite à toute demande qui nous serait adressée.

### **Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en services**

Dans le cadre des processus d'approvisionnement tenus lors de l'achat ou de la location de biens et services, une attention particulière a été portée sur l'accessibilité aux personnes handicapées et sur l'inclusion dans nos processus de fournisseurs dont certains de leurs employés sont des personnes handicapées.

### **Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés**

L'annonce dans l'intranet de la Journée internationale des personnes handicapées 2016 n'a pas été effectuée comme prévu, par contre, l'annonce de la Semaine québécoise des personnes handicapées 2016 a été effectuée.

Le plan d'action 2016-2017 à l'égard des personnes handicapées a été diffusé à l'ensemble du personnel lors de sa mise à jour par le biais d'une actualité publiée dans l'intranet de la Société, il est accessible en tout temps dans l'intranet et sur le site Internet d'Investissement Québec.

De façon continue, nous tentons d'identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et sensibilisons nos employés à la réalité des personnes handicapées.



## PLAN D'ACTION 2017-2018

### **Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires**

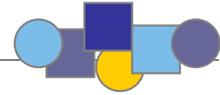
**Obstacles anticipés ou identifiés :** L'accessibilité des centres d'affaires ou des postes de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas aux particularités entourant les besoins propres à une personne handicapée.

Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
Effectuer, lorsque requis, les améliorations et/ou adaptations pertinentes et raisonnables dans les centres d'affaires où les employés et la clientèle handicapée pourraient avoir des besoins particuliers.	<p>En continu.</p> <p>Sensibiliser les propriétaires des immeubles sur les problématiques d'accessibilité pour les personnes handicapées.</p> <p>S'assurer que l'aménagement intérieur de nos centres d'affaires soit accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant ou ayant une déficience visuelle.</p>	Direction de l'environnement de travail et Direction principale des technologies de l'information	Nombre d'améliorations faites / Nombre total de demandes.

### **Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** L'accessibilité des documents, des services ou des mesures d'accommodement offerts au public peut faire l'objet d'une plainte si elle n'est pas adaptée afin de répondre aux besoins particuliers des personnes handicapées.

Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	<p>En continu.</p> <p>Offrir une ligne téléphonique sans frais accessible n'importe où au Canada et aux États-Unis.</p> <p>Répondre aux demandes de</p>	Direction principale des communications corporatives	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues

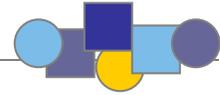


Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
	<p>renseignements formulées par courrier électronique dans un délai maximum de 24 heures.</p> <p>Avoir accès à une information complète et à jour sur le site Internet de la Société.</p>		
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public ou à la clientèle dans des modes adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées.	<p>En continu.</p> <p>Donner aux personnes handicapées les mêmes accès, services et informations qui sont fournis aux clients.</p>	Direction principale des communications corporatives	Nombre de documents adaptés ou rendus disponibles / Nombres de demandes
Rendre accessible en tout temps le plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées par le biais de notre site Internet.	<p>En continu.</p> <p>Informers le grand public et les employés de la mise en place du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018.</p> <p>Sensibiliser les employés aux façons d'agir contre les préjugés et la discrimination envers les personnes handicapées.</p>	Direction principale des communications corporatives	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues

### Priorité 3 : Gestion des ressources humaines

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les personnes handicapées représentent un faible pourcentage de l'effectif total à Investissement Québec.

Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
<p>Embauche et intégration en emploi :</p> <p>Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en priorisant la</p>	<p>En continu.</p> <p>Sensibiliser nos gestionnaires sur les enjeux d'intégration des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi lors de la</p>	Direction principale des services-conseils en développement organisationnel	Nombre de personnes handicapées recrutées / Nombre de personnes recrutées à

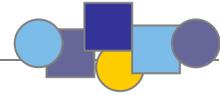


Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
candidature des personnes handicapées ayant participé à un processus de dotation et pour lequel leur profil correspond aux exigences de l'emploi à combler.	mise en place d'un processus de dotation.		Investissement Québec
Cibler, lors des affichages de postes, les organismes qui travaillent à intégrer des personnes handicapées sur le marché du travail.	En continu. Identifier les organismes et procéder aux affichages de postes sur leurs sites ou autres outils de communication.	Direction principale des services-conseils en développement organisationnel	Nombre d'affichages faits.
Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées lors de la tenue d'un processus de dotation.	En continu. Adapter, au besoin, les moyens d'évaluations en tenant compte des limitations fonctionnelles des personnes handicapées.	Direction principale des services-conseils en développement organisationnel	Nombre d'adaptations faites / Nombre de demandes

**Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les besoins particuliers des personnes handicapées peuvent être omis lors d'achat ou de location de biens ou services.

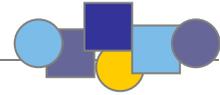
Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
Inclure dans nos processus d'appel d'offres des fournisseurs dont certains de leurs employés sont des personnes handicapées, dans le respect des procédures et des règles établies.	En continu. Inclure des fournisseurs dans nos processus.	Direction de l'environnement de travail	Nombre de contrats signés avec des fournisseurs qui ont à leur emploi des personnes handicapées. / Nombre de contrats signés avec des fournisseurs n'ayant pas à leur emploi des personnes handicapées.



**Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les employés de la Société peuvent avoir une méconnaissance des obstacles à la participation sociale en lien avec la réalité des personnes handicapées.

Objectifs	Mesure	Responsable	Indicateurs
Sensibiliser l'ensemble des employés à la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> .	Annnonce dans l'intranet de la <i>Journée internationale des personnes handicapées 2017</i> .	Direction principale de l'efficacité organisationnelle	Activité de communication effectuée.
Sensibiliser l'ensemble des employés lors de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> .	Annnonce dans l'intranet de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées 2017</i> .	Direction principale de l'efficacité organisationnelle	Activité de communication effectuée.
Rendre accessible aux employés le plan d'action à l'égard des personnes handicapées par le biais de l'intranet.	Annnonce dans l'intranet de la mise en œuvre du plan d'action 2017-2018.	Direction principale de l'efficacité organisationnelle	Diffusion du plan d'action dans l'intranet.
Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	En continu. Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	Direction principale de l'efficacité organisationnelle	Nombre d'obstacles identifiés



## RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées ont été faites en collaboration avec les personnes mentionnées ci-dessous:

### **Responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

Stéphanie Deschamps  
Conseillère en rémunération globale  
[stephanie.deschamps@invest-quebec.com](mailto:stephanie.deschamps@invest-quebec.com)

### **Collaborateurs**

Annie Pelchat  
Directrice principale de l'efficacité organisationnelle  
[annie.pelchat@invest-quebec.com](mailto:annie.pelchat@invest-quebec.com)

Cyndee Ramu  
Directrice principale des services-conseils en développement organisationnel  
[cyndee.ramu@invest-quebec.com](mailto:cyndee.ramu@invest-quebec.com)

Benoît Verdon  
Directeur de l'environnement de travail  
[benoit.verdon@invest-quebec.com](mailto:benoit.verdon@invest-quebec.com)

Véronique Perrault  
Directrice des communications organisationnelles et de la culture  
[veronique.perrault@invest-quebec.com](mailto:veronique.perrault@invest-quebec.com)

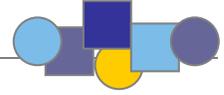
## APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018 a été approuvé le 21 mars 2018 par la vice-présidente aux talents, à la culture et aux communications organisationnelles, madame Marie Zakaïb.

Dans une perspective de développement durable, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2017-2018 est accessible à tous les employés d'Investissement Québec par le biais de l'intranet et au grand public par le biais du site Internet de la Société.

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées fera un suivi trimestriel avec les différents responsables afin d'assurer la mise en place des mesures identifiées et avisera la vice-présidente aux ressources humaines et à l'administration de la progression du plan.



## COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à madame Stéphanie Deschamps au 514-876-9435, ou par courriel à [stephanie.deschamps@invest-quebec.com](mailto:stephanie.deschamps@invest-quebec.com).



1195, AVENUE LAVIGERIE  
BUREAU 060 QUÉBEC (QUÉBEC) G1V 4N3

600, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST  
BUREAU 1500 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4L8  
1 866 870-0437

[WWW.INVESTQUEBEC.COM](http://WWW.INVESTQUEBEC.COM)

21 mars 2018